



X

Non au coup de force antidémocratique avec le 49-3 Pour le retrait du projet de loi travail, la lutte continue

Le 19 mai, pour la 7ème journée de manifestations contre le projet de loi travail, près de 400 000 au niveau national.

Le 19 mai, pour la 7ème journée de manifestations contre le projet de loi travail, près de 400 000 au niveau national. C'est la démonstration que l'adoption en 1ère lecture du projet de loi à l'Assemblée Nationale par le déclenchement du 49-3 n'a pas eu l'effet de coup de massue espéré par Hollande et Valls. Cette volonté de passer en force, renforce la conviction de nombreux salariés et des jeunes qu'il n'est pas envisageable de céder face à ce gouvernement autoritaire qui défend bec et ongles une loi pour le seul intérêt des actionnaires. Cette volonté d'utiliser la force contre les travailleurs ainsi que le rappel en boucle dans les médias du fait que le gouvernement ne lâchera pas est le signe d'un gouvernement de plus en plus isolé, de plus en plus faible, sans majorité parlementaire pour défendre une loi refusée par les trois quarts de la population.

LE GOUVERNEMENT A RECULE SUR LA DECHEANCE DE NATIONALITE, IL RECLERA SUR LA LOI TRAVAIL !

Nous prendrons toutes les mesures pour les faire reculer

Dans le secteur du pétrole, les salariés de la plus grande raffinerie française, à Gonfreville l'Orcher ont décidé d'arrêter la production. Des décisions identiques sont prises ailleurs notamment à Fos sur Mer. Multiplions partout les assemblées du personnel pour élaborer les revendications contre la loi travail mais aussi sur les problèmes d'effectifs, l'embauche des précaires, l'augmentation des salariés et l'amélioration des conditions du travail et décider de la grève.

En accord avec l'appel des Confédérations, les Unions Départementales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, l'UNEF et l'UNL du Calvados appellent à renforcer l'action sous toutes les formes et notamment à une journée nationale de grève.

Manifestation jeudi 26 mai

à 10h30 départ de l'EPSM 15, rue St Ouen à Caen

Dés 6h30 rendez-vous au Centre Routier pour organiser des barrages filtrants

**D'ores et déjà nous préparons la montée sur Paris le 14 juin,
début des débats au Sénat.**

Après le débat au Sénat, ce sera le retour du texte à l'Assemblée Nationale. N'oublions pas qu'en 2006, le gouvernement a fini par reculer après l'adoption de la loi du CPE face à la puissance de la mobilisation.